

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1. Le raid H'AR'D GOUED est organisé par les étudiants affilié à l'Association du Pôle Universitaire Briochine (APUB).

Art 2. Programme de la journée du 6 mars 2016

8 : 30 à 9 : 30 . Remise des puces (dossards)

9 : 30. Débriefing et Départ groupé.

10 : 45. Fermeture de la boucle VTT 1

12 : 45. Fermeture de la boucle trial

14 : 00. Fermeture de la boucle VTT2

15 : 00. Fermeture de la boucle Canoë

15 :30. Remise des récompenses

Art 3. Equipe : Les équipes sont composées de 2 personnes. L'épreuve est ouverte aux épreuves mixtes, féminines, masculines, jeunes (+16 ans) et étudiantes. Chaque équipe doit effectuer la totalité du parcours à deux. En cas d'oubli ou d'erreur de pointage des balises de la Course d'Orientation, l'équipe ne pourra être classée.

Art 4. Inscription - assurance : Le droit d'inscription s'élève à 30€ par équipe et 20€ pour les équipes étudiantes. Cette inscription comprend :

- La location du canoë, des gilets, des pagaies, de la sécurité, du ravitaillement.

Chaque inscription sera prise en compte dès réception complète de tous ces éléments :

- Fiche d'engagement
- Règlement à l'ordre de l'APUB
- La photocopie de la licence de Raid Multisport 2015/2016 ou le certificat médical avec la mention « Raid multisport en compétition » (mention obligatoire – aucun autre certificat ne sera accepté).
- L'attestation de 21 m nage
- Un chèque de caution de 30€ pour la puce de chronométrage.

Le téléchargement de la fiche d'engagement se fait auprès sur le site internet du raid, la page Facebook ou par Yanoo.fr.

Adresse de correspondance : Section H'AR'D GOUED

Campus Mazier

2 avenue Mazier

22000 Saint Briec

L'organisation ne sera pas responsable de tout vol ou perte d'objet lors de l'épreuve. Chaque concurrent doit posséder une assurance Responsabilité Civile et Individuelle et savoir nager. Les concurrents s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause. L'organisation n'est pas responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du code de la route qui seront considérés comme hors course. L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'équipe inscrite à 80.

Art 5. Assistance – L'assistance pour une équipe lors de l'épreuve est interdite et entraîne la mise hors course de l'équipe.

Art 6. Matériel obligatoire

1 VTT par concurrent

1 casque par concurrent obligatoire sur la partie VTT

1 téléphone portable par équipe (moyen de prévenir les secours)

La combinaison pour la partie Canoë est fortement conseillée.

Art 7. Principe - Le départ et l'arrivée se font devant la base d'aviron du Pont Noir à Ploufragan. Le chronomètre sera déclenché en début du parcours et arrêté à la fin. Chaque épreuve devra être parcourue dans l'ordre :

-VTT 1 (6.3 km) – Fermeture de la boucle à 10h45

-Trial (6 km) – Fermeture de la boucle à 12h45

- VTT 2 (6.2 km) – Fermeture de la boucle à 14h00

- Canoë (10 km) - Fermeture de la boucle à 15h30

Entre le début et l'arrivée seront placées des points de contrôle sous forme de balises. Les équipes sont responsables de leur pointage (aucune réclamation ne sera acceptée en cas d'oubli). Le système de chronométrage est électronique. Tout participant présent sur une boucle lors de sa fermeture sera arrêté et classé dans l'ordre inverse du classement.

Art 8. Classement et récompenses – Le classement sera effectué grâce au chronométrage en heures, minutes et secondes. Des lots seront remis aux premiers concurrents.

Aucun lot ne sera remis après le dimanche 6 mars 2016.

Art 9. En cas d'abandon de l'équipe ou d'un coéquipier : l'équipe devra en informer directement l'organisation (responsable sécurité : Pierre Le Bot), les secours

Art 10. Tous les concurrents s'engagent à l'abandon des droits d'utilisation et de reproduction de leur image.

Art 11. Remboursement des frais d'inscription – Toute demande doit parvenir accompagnée d'un certificat médical de non aptitude à la participation de la course.

Après le 20 février 2016 : les concurrents ne pourront prétendre aux remboursements des frais d'inscription.